

Villeneuve d'Ascq, le 2 juin 2017

Objet. : Nomination d'un administrateur provisoire
à la Faculté des Sciences et Technologies

ARRETE N° 2017-44

Le Président de l'Université Lille 1

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2, L713-1, L713-3 ;
Vu les statuts de l'Université de Lille 1 ;
Vu le règlement intérieur de l'université Lille 1 ;
Vu la délibération n° 2016-90 du conseil d'administration de l'université Lille 1 en date du 9 décembre 2016 portant création de la Faculté des Sciences et Technologies ;
Vu la délibération n° 2017-02 du conseil d'administration de l'université Lille 1 en date du 3 février 2017 portant approbation des statuts de la Faculté des Sciences et Technologies ;
Vu la démission de Monsieur Nour-Eddine OUSSOUS prenant effet au 2 juin 2017 ;

Arrête

Article 1 :

Monsieur Alain CAPPY, Professeur des universités, est nommé Administrateur Provisoire de la Faculté des Sciences et Technologies de Lille à compter du 2 juin 2017 jusqu'à l'élection du Doyen de cette Faculté.

Article 2 :

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le site internet de l'Université Lille 1 et dans les locaux de l'Université.

Jean-Christophe CAMART
Président de l'Université Lille 1

